

#### **Hautes Terres Communauté**

Le 02 octobre 2025

Envoyé en préfecture le 02/10/2025 Reçu en préfecture le 02/10/2025

Publié le 02/10/2025

Levrauit

ID: 015-200066637-20251002-2025\_DPRSDT\_286-AR

## DECISION PRESIDENT N°2025-DPRSDT-286

2.3 - Droit de préemption urbain

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU PRESIDENT

## Le Président de Hautes Terres Communauté

Objet : Délégation de l'exercice du droit de préemption urbain – DIA.015.025.25.0005 – Albepierre-Bredons

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

**Vu** les statuts de Hautes Terres Communauté et notamment sa compétence « plan local d'urbanisme, document en tenant lieu et carte communale » ;

Vu le Code de l'urbanisme et notamment l'article L. 211-1 à L. 211-7 et R. 213-4 à D. 213-13-4;

**Vu** la délibération n°2021CC-191 du Conseil communautaire en date du 04 octobre 2021 portant exercice du droit de préemption urbain ;

**Vu** la délibération n°2024-CC-132 du Conseil communautaire en date du 04 juillet 2024 portant approbation de la modification simplifiée n°4 du plan local d'urbanisme d'Albepierre-Bredons ;

**Vu** la délibération n°2021CC-190 du Conseil communautaire en date du 04 octobre 2021 portant institution du droit de préemption urbain sur les communes de Murat, Albepierre-Bredons et Lavigerie ;

**Vu** la délibération n°2024-CC-206 en date du 09 décembre 2024 portant délégation d'attributions du Conseil communautaire au Président ;

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 29 septembre 2025 ;

## **DECIDE**

**Article 1 :** De déléguer à la commune d'Albepierre-Bredons l'exercice du droit de préemption urbain sur le bien désigné ci-dessous :



## **Hautes Terres Communauté**

Envoyé en préfecture le 02/10/2025

Reçu en préfecture le 02/10/2025 Publié le

# Le 02 octobre 2025

ID: 015-200066637-20251002-2025\_DPRSDT\_286-AR DECISION PRESIDENT N°2025-DPRSDT-286

2.3 - Droit de préemption urbain

Date de dépôt au guichet (mairie)	16/09/2025		
Numéro d'enregistrement	DIA.015.025.25.0005		
Propriétaires du bien (vendeurs)			
Description du	bien		
Adresse précise du bien	<b>Le Bourg</b> 15300 Albepierre-Bredons		
Références cadastrales	Section et N° B1383	Superficie 6071	m²
	Superficie totale	6071	m²
Zonage du PLU		UB - UA et 1	
Immeuble	Bâti sur terrain propre		
Nature des droits cédés	Pleine propriété		
Usage		Habit	ation
Prix		62 0	000€
Prix / m² de terrain		10,21	/m²
Acquéreurs		<u> </u>	
Signature de la DIA		27/08/2	2025
Notaire ou autre mandataire	Maître Louis de	LEOTOING d'ANJ	ONY

Article 2 : La présente décision ne vaut que dans la limite des renseignements contenus dans la déclaration d'intention d'aliéner;

Article 3 : Il sera rendu compte de la présente décision au prochain Conseil communautaire ;

Article 4 : Madame la Directrice de Hautes Terres Communauté est chargé∉ de l'exécution de la

présente décision.

Le Président.

Didier ACHALME

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois, à compter de sa publication.